



Agir pour
la biodiversité

Propos liminaire : Table ronde
« La question de l'eau autour du Haut Rhône »
Mardi 9 janvier 2024 – Projet Rhôneergia
LPO AuRA

Il est question aujourd'hui de l'eau sur le Haut-Rhône. Outre les aspects de dynamique de l'eau, de transport sédimentaire, de gestion des polluants, d'approvisionnements, etc., l'aspect biodiversité est le sujet qui nous intéressera plus particulièrement à la LPO.

L'eau est l'âme du fleuve. Sans eau, le Rhône ne serait qu'un grand chemin caillouteux. Enfin, plutôt une autoroute, celui-ci étant tellement artificialisé aujourd'hui par les recalibrages, endiguements, aménagements de toutes sortes. Rappelons pour mémoire que sur 520 km on trouve 18 barrages au « fil de l'eau » et un barrage de haute-chute, Génissiat, 4 centrales nucléaires, de nombreuses entreprises de chimie, des écluses, des traversées de communes endiguées, des zones portuaires, etc.

Il ne reste que quelques rares endroits du fleuve Rhône peu artificialisés. C'est le cas du linéaire du projet Rhôneergia encore très proche de l'état naturel. Quand on se promène à cet endroit du fleuve, on peut prendre le temps de l'observer, d'admirer les palettes de couleurs aux levées du soleil, les ombres et les lumières des rives boisées où se superposent les verts des différents arbres, de ressentir la puissance de son cours, sa majesté, pour refuser qu'il soit transformé en un canal endigué et bétonné.

Aujourd'hui artificialisé à 85%, le Rhône n'est le plus souvent que l'ombre de lui-même. Le transport sédimentaire ne représente plus que 3% de son niveau initial, avant les aménagements.

Ce faible transport sédimentaire contribue au recul du trait de côte du littoral méditerranéen. Plus proche de nous, il constitue un risque potentiel pour la confluence avec la rivière d'Ain, site classé, delta de 670 hectares sans doute un des derniers deltas de confluence naturels et actifs d'Europe et d'une grande richesse faunistique.

Comment ne pas s'interroger aussi sur les conséquences du réchauffement

climatique pour la dynamique du fleuve. Baisse des étiages estimée en 2050 de moins 30%, fonte massive des glaciers, augmentation de la pluviométrie en hiver avec son cortège d'inondations accentuées par l'endiguement du fleuve et par la rareté des zones humides, sécheresses récurrentes en été.

On peut y ajouter les problèmes probables avec la Suisse concernant l'approvisionnement en eau du Rhône, malgré les accords pour l'instant... mais jusqu'à quand ?

Et puis à toutes ces difficultés s'ajoutent les besoins en eau des centrales nucléaires : 60% de la totalité. Et justement, un projet de construction de 2 EPR seconde génération se profile sur le site de la centrale du Bugey et même si ces générateurs fonctionnent avec des besoins moindres, ces nouveaux aménagements contribueront encore plus à la pression exercée sur le fleuve de par les prélèvements mais surtout les rejets d'eau réchauffée.

D'ailleurs les rejets réguliers d'eau chaude durant l'été, dans un fleuve déjà surchauffé par des étés caniculaires, et le ralentissement du courant vont contribuer à la mauvaise santé du fleuve par le développement de cyanobactéries et autres bactéries toxiques avec des conséquences certaines sur la qualité de l'eau et sur la faune piscicole et terrestre.

Pour continuer sur les prélèvements, ajoutons les 13% pour l'agriculture, 12% pour l'industrie, 15% pour l'alimentation des réseaux publics.

Les connections entre fleuve et nappe phréatique sont connues. Que dire alors des risques que peut engendrer le projet. Le fleuve et les nappes étant en perpétuel échange, je laisse toutefois le soin aux spécialistes pour expliquer les conséquences sur l'alimentation en eau potable dans les prochaines années.

Cependant, il est intéressant de rappeler que 200 Mm³ d'eau sont prélevés dans la nappe alluviale du Rhône à partir de 290 puits et forages afin d'alimenter en eau potable plus de 3 millions de personnes, et l'estimation pour 2035 est de 220 Mm³. 150 Mm³ sont prélevés pour tous les usages dans les départements Ain, Isère, Rhône (*source : agence de l'eau*). Ça fait donc beaucoup d'utilisateurs pour une ressource qui se raréfie.

On peut ajouter au chapitre des mauvaises nouvelles, les incidences qu'auront les travaux sur les sédiments lorsqu'on sait que les rivières contiennent environ 140 contaminants, en particulier dans leur lit : PCB, cuivre, plombs, nickel, bore, arsenic, hydrocarbure, benzène etc...

En fait, il y a hélas dans ce projet une sous-estimation chronique de la question des impacts sur la biodiversité et c'est bien là que réside l'essentiel du problème.

Mais parlons justement de la biodiversité :

Que vont devenir les différents invertébrés, la faune benthique dans cette eau pour l'instant encore riche en phytoplancton, truites et ombres, espèces caractéristiques du Haut Rhône et les cyprinidés d'eaux vives : vandoises, hotus, barbeaux fluviatiles, vairons, blageons, goujons qui vont totalement disparaître.

Et puis la **Loutre**, espèce très rare, emblématique et en pleine dynamique de recolonisation, et pour laquelle le barrage constituera un obstacle important pour connecter les populations.

Le **Castor**, espèce peu commune pour lequel le barrage coupera la connectivité amont/aval des populations.

Le **Crapaud calamite**, espèce rare et probablement en déclin qui sera très impactée par les fluctuations des niveaux d'eau, comme le **Pélodyte ponctué** (amphibien, crapaud), espèce très rare et en déclin.

La **Cistude d'Europe**, elle aussi très rare et en déclin, présente côté Isère, qui pourrait voir ses capacités de dispersion mises à mal par le projet comme la **Coronelle girondine**, elle aussi impactée par les fluctuations des niveaux d'eau et dont l'état des populations reste inconnu, ou la **Couleuvre vipérine**, espèce en déclin.

L'**Orvet fragile** qui sera très impacté par les marnages pouvant conduire à des extinctions locales sans possibilité de recolonisation des territoires perdus, du fait de la faible capacité de dispersion de l'espèce comme la **Vipère aspic**.

Et puis le **Petit gravelot**, espèce peu commune, impactée par la disparition prévisible des bancs de graviers en aval du projet, et le **Martin-pêcheur** par les modifications des berges. Nous pourrions citer aussi le **Chevalier guignette**, et puis la destruction des arbres, bouleaux, aulnes, frênes, saules, dont certains sont des abris pour les chauves-souris, et les insectes divers et variés, etc.

Il n'y aura pas que les humains impactés par la perte des habitats, mais aussi nombre d'espèces aquatiques, terrestres dont les populations fortement dégradées sont vouées pour beaucoup à disparaître et qui hélas seront très probablement remplacées par des espèces exotiques plus adaptées à ces nouveaux milieux artificialisés.

Le fleuve Rhône est la propriété de la collectivité. Il ne vous est confié à vous, CNR, non pas pour le détruire mais pour le protéger dans l'espoir que les générations futures puissent encore s'émerveiller devant sa beauté, en particulier sur le site

du projet.

Si le remplacement des énergies fossiles, fissiles est une nécessité à laquelle nous adhérons, les projets d'énergies renouvelables doivent se faire dans le respect de la biodiversité, condition préalable et impérative et ne pas être réalisés dans la précipitation et sous la pression.

Encore une fois, nous vous demandons d'abandonner ce projet destructeur.

La préservation de la biodiversité sur cette partie du Rhône encore intacte ne sera pas uniquement une victoire pour nous, mais une réussite pour la concertation et la démonstration de ce que vous prônez.

Je cite l'une de vos brochures « **nos engagements pour la nature et les territoires** » dont les grands chapitres sont :

- Retrouver un fleuve « vif et courant »
- Réactiver la dynamique des marges alluviales
- Restaurer les îles
- Gérer les sédiments
- Protéger les espèces
- Produire des énergies renouvelables en protégeant la biodiversité

Vous mentionnez également, je cite :

- « **Forte d'une politique RSE ambitieuse et d'une stratégie à l'horizon 2030, CNR prend en compte la biodiversité dans toutes les composantes de son activité et contribue aux objectifs de Développement Durable de l'ONU** »
- et aussi : « **Prendre soin de la biodiversité est une seconde nature pour CNR**, voilà plus de 20 ans que nous travaillons avec les acteurs du territoire à la restauration écologique du Rhône ».

- Ces fortes déclarations devraient vous conduire naturellement à ne pas poursuivre ce projet en total contradiction avec les convictions que vous affichez et les travaux de restauration que vous réalisez par ailleurs.

Je vous remercie pour votre attention.